

ÉDITO

Jean-Paul PINEAU

Finement...

Confinement, déconfinement : malgré les apparences, tout ne s'est pas joué « finement », ce printemps 2020. Les mesures prises pour combattre l'épidémie ont été si radicales que ce n'est pas la notion de « finesse » qui vient spontanément à l'esprit pour les qualifier. Mais il fallait bien en passer par là. Espérons aujourd'hui que ces mesures auront été suffisamment efficaces pour éloigner durablement le mal et en terminer avec cette « annus horribilis », selon l'expression employée quelquefois dans l'histoire pour définir ces années terribles.

Fundeta a dû, comme bien d'autres, se plier aux décisions gouvernementales et revoir son programme d'activités. Certes, pour notre association et pour ses adhérents, les conséquences de ces adaptations aux circonstances ne sont pas aussi dramatiques que l'ont été pour nombre d'entreprises, d'organismes ou de particuliers, l'arrêt ou la réduction des activités.

La conférence sur « L'histoire de l'Abbaye de Vallières » qui avait été annoncée pour le 17 mai, est reportée au printemps 2021, comme nous l'avons indiqué dans le message internet adressé à nos adhérents le 23 avril dernier et comme l'a confirmé « La Nouvelle République » dans le reportage consacré récemment aux jardins de l'Abbaye.

Nous espérons en revanche pouvoir reprendre notre programme de conférences prévu cet automne (voir au verso) et assurer à nouveau les permanences à notre local au mois de septembre. Il reste cependant à connaître précisément les conditions dans lesquelles nous serons autorisés à recevoir le public.

L'impossibilité d'avoir accès aux archives municipales ou départementales a également perturbé nos activités de recherche, et un peu retardé la parution du nouveau numéro des « Cahiers de Fundeta ». À cette heure, notre magazine est entre les mains du graphiste qui élabore la mise en page. Nous pouvons sans doute envisager la diffusion de ce n°5 de notre revue pour l'été. J'espère que nos fidèles lecteurs sauront patienter encore quelques semaines.

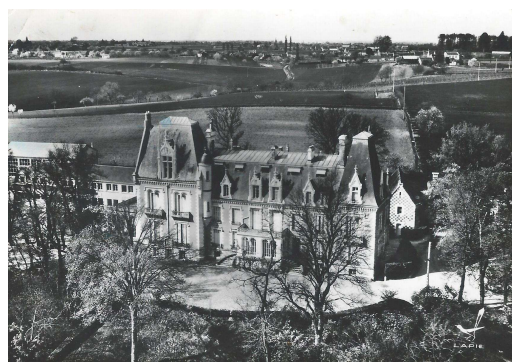
Finement, je puis donc vous assurer que notre Histoire continue...

Bel-Air et... Bel-Air

Il ne faut pas confondre Bel-Air et... Bel-Air. Il existe en effet, à Fondettes, deux propriétés portant ce nom. La première est le château de Bel-Air, l'actuel INSPÉ (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation), jadis ESPÉ, IUFM et école normale d'instituteurs, située rue Inglessi, dans le quartier de la Guignière, et la seconde est l'ancienne closerie de Bel-Air qui se trouve, elle, dans l'actuelle rue du même nom, sur la portion de l'antique voie romaine qui conduit, sur le coteau, du bourg de Vallières à la chapelle de Chevalette. Cette double toponymie sur une même commune n'est pas un cas unique, mais, concernant Fondettes, cette étrangeté s'explique par le fait que les deux lieux-dits dépendaient, avant la réunion des deux communes en 1805, des deux paroisses distinctes de Fondettes et de Vallières.

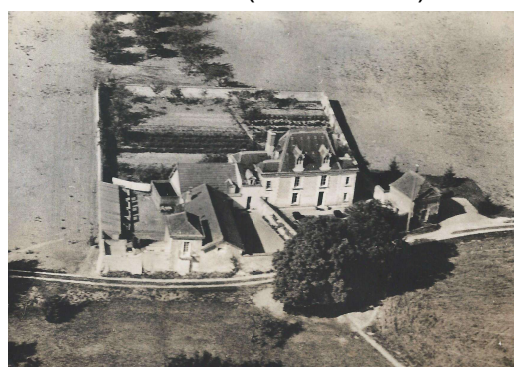
Le château
de Bel-Air

(carte postale
années 1960 -
coll. J.-P. P)



Le toponyme de Bel-Air est relativement courant en France. Son sens est obvie, c'est-à-dire qu'il tombe justement sous le sens, paraît évident. La situation des deux domaines, au bord du coteau qui domine la Loire, a incité des propriétaires anciens à adopter ce nom, probablement à l'occasion d'un rachat, d'une reconstruction, d'une rénovation ou d'un agrandissement des bâtiments.

À Fondettes, cette dénomination est relativement récente, au regard de l'Histoire, et date probablement du XVII^e ou du XVIII^e siècle. En effet, des documents anciens nous apprennent que précédemment ces lieux étaient nommés « Périgault » (1760), pour l'actuel château, et « les Fréminelières », pour l'ancienne closerie. Ce court article permet de rappeler qu'une conférence sera organisée en novembre prochain sur les noms de lieux de Fondettes (voir au verso).

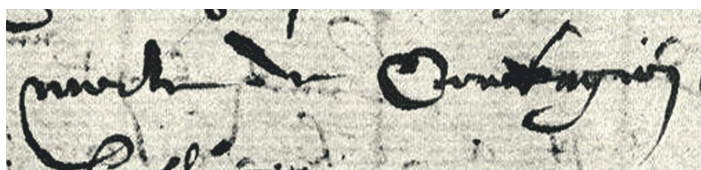


L'ancienne
closerie de
Bel-Air

(carte postale
années 1960 -
coll. J.-P. P)

Une épidémie à Fondettes... sous Henri IV

Les archives concernant Fondettes ont gardé assez peu de traces des épidémies qui ont traversé son histoire. Pourtant, dans un registre paroissial datant des années 1599-1615, le curé et ses vicaires ont rédigé quelques notes qui nous renseignent sur ce qui fut sans doute, au début du XVII^e siècle, une « crise sanitaire », pour employer une expression tristement d'actualité. Le document dans lequel figurent ces informations n'est pas à proprement parler un registre des sépultures : à Fondettes, le premier véritable registre des sépultures date de 1661. Il s'agit plutôt, en l'occurrence, d'un livre sur lequel, à l'occasion de cérémonies d'obsèques, le curé, Jean Ragideau, tient les comptes des sommes dont sont redevables les familles des défunts, en fonction des diverses prestations fournies par lui-même ou par ses vicaires, nommés Grohant et Hector (grandes messes ou messes basses, processions, vigiles, litanies, luminaires, etc.). Sur ce registre, à l'automne 1607 (nous sommes alors sous le règne d'Henri IV, bientôt interrompu par le couteau de Ravallac), on relève dans les notes du curé quelques mentions supplémentaires ayant trait à la cause du décès : les indications « mort de contagion » ou « morte de contagion ». La première de ces notes date du lundi 10 septembre 1607 et la dernière du lundi 22 octobre de la même année. On peut en déduire que l'épidémie a duré environ six semaines. Au total, si l'on s'en rapporte au nombre de mentions, il y aurait eu à Fondettes (sans Vallières, paroisse séparée) 12 décès dus à cette maladie : 6 femmes et 6 hommes. Mais nous sommes probablement en dessous de la réalité, car, dans la même période, deux couples mariés, ainsi qu'un père et sa fille, sont inhumés à moins de deux jours d'intervalle, alors qu'une seule mention de contagion est portée pour chaque famille : ceci porterait le total à 15 décès pour cette même cause de contagion. Malheureusement, nous ne connaissons pas la nature de l'épidémie.



La mention « mort de contagion » ou « morte de contagion » comme ci-dessus, permet d'identifier les individus qui sont décédés en raison de l'épidémie (carte postale années 1960).

PRENEZ DATES

Après le report au printemps 2021 de la conférence sur « l'histoire de l'Abbaye de Vallières », initialement prévue le 17 mai dernier, nous espérons pourvoir, cet automne, reprendre notre programme normal.

Deux conférences sont encore inscrites à ce cycle 2020 :

Le vendredi 25 septembre 2020,
à 18 h, salle Villeret.

VIGNES ET VIGNERONS À FONDETTES,
sous l'Ancien Régime et le XIX^e siècle

par *Évelyne Chastel*,
vice-présidente de Fundeta



Le dimanche 15 novembre 2020,
à 17 h, salle Villeret.

LES NOMS DE LIEUX DE FONDETTES

par *Stéphane Gendron*,
toponymiste, membre de la Société française
d'onomastique

